

# Alcoolique sans le savoir

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 140

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250014>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quelque sorte le maudit de la nation. Les recherches de sa personne en tous les coins et recoins de l'empire sont à la fois confiées à tant de milliers d'agents, si rigoureux est le compte qu'ils en doivent rendre, si graves seraient les châtimens dont serait punie la moindre négligence, que forcément, en dépit même de l'étendue de ce pays immense, peu de jours s'écouleront avant que le malheureux ne soit saisi et livré aux mains de la justice. Soumis au plus sévère interrogatoire, sa vie entière passera au

gue, enfin la bastonnade.

Une particularité touchante qui ne se rencontre dans aucune autre législation, c'est que sous l'inspiration de la piété filiale, la loi chinoise permet de laisser subir à un de ses proches parents, plus jeune toutefois, la peine infligée à un coupable. Des faits de ce genre ne sont nullement extraordinaires. Aux gouverneurs de chefs-lieux de province, simultanément avec les grands juges criminels, ressortit, pour les cas majeurs, l'administration judiciaire de la cir-



Soldats réguliers chinois.

rible des plus minutieuses inquisitions. On fera figurer dans l'acte d'accusation une parole qui lui aura échappé il y a trente ans. Aucune torture corporelle ne lui sera épargnée. L'accusation est-elle reconnue réelle et fondée, que contrairement à la lenteur d'exécution des autres condamnations, celle-ci sera sans nul délai suivi de son effet le jour même qu'elle a été prononcée. Pas de circonstances atténuantes, pas de mitigation de peine qui invariablement sera celle de la mort lente, ce qui signifie vraiment qu'elle sera précédée et accompagnée de supplices d'une cruauté raffinée. Maintes fois même on a vu la condamnation du criminel atteindre et envelopper toute sa famille et, par la mise à mort de tous ses membres mâles, la vouer à une épouvantable extermination. Au nombre de ses châtimens ordinaires la justice chinoise compte la peine de mort, l'exil perpétuel ou temporaire, la peine de tirer durant trois ans le long des fleuves ou canaux, les barques ou jonques impériales, l'empreinte sur les joues d'un fer chaud, le carcan portatif ou can-

aimable, se marquait une contradiction involontaire.

La chambre d'Yvan venait d'être adjugée à un petit revendeur sémité, possesseur de merveilles. Nul, mieux que lui, ne savait découvrir le bibelot rare, et, d'instinct, d'échanges en échanges, d'achats en achats, il en était venu à se composer une collection connue de tout Paris.

Tour à tour, on vendait les tentures, les marbres, les bronzes, les tableaux. Puis vint le tour du piano de la Bocellini.

Ah ! pauvre grande artiste, comme il fallait que la gêne extrême se fût assise à son foyer, pour qu'elle eût laissé emporter ce piano d'une beauté rare, d'un son incomparable, et qui, si souvent, avait accompagné son admirable voix ! Cette fois Alba ne le laisserait pas passer en des mains étrangères. Si son père n'en faisait pas l'achat, elle-même, au milieu de la foule, élève-

conserption. En dehors de là, c'est aux simples mandarins, d'ordre purement administratif, qu'il appartient de rendre la justice.

Il n'est point d'occupations, si urgentes soient-elles, qui ne doivent céder le pas à leurs fonctions de juges. L'édifice où se rend la justice n'a rien d'imposant ni de monumental. Ce qui détermine les proportions de l'enceinte qui l'entoure plutôt que du bâtiment lui-même, c'est le degré d'importance de la ville qui en est en possession. Enfermé de murs d'une hauteur égale à la sienne même, cet édifice se trouve précédé de plusieurs cours. Près de la première et l'environnant, se rencontrent des cellules grillées de forts barreaux de bambou. Elles servent à abriter les détenus durant la nuit. Le jour on les voit accroupis dans la Cour. Ceux qui ont déjà subi leur condamnation ont les membres cruellement assujettis à de dures entraves. Le public a pleine faculté de venir repaître ses regards de ce triste spectacle. Aussi ne s'en fait-il généralement pas faute. Quand il se débat quelque affaire judiciaire, il se préci-

rait sa faible voix, avant que le troisième coup de marteau eût été frappé.

Les enchères montaient.

— Père, père, achetez ce piano, suppliait-elle, éperdue, à la pensée que cet instrument, qui avait résonné sous les doigts de la Bocellini, qui avait causé tant de douces jouissances à Yvan, allait devenir la propriété d'un inconnu. Quand, soudain, la jeune fille demeura comme clouée au sol, muette d'émotion et d'admiration.

Un petit vieillard, aux vêtements râpés, venait de se lever. C'était le vieux Luc Barry qui, autrefois, avait donné les premières notions de solfège à la Bocellini. Il était demeuré un ami fidèle de la maison. Et, d'une voix ferme, il cria :

— Douze mille francs !

Le piano lui fut adjugé.

(La suite prochainement.)

pitiera même à flots dans l'intérieur du tribunal. Ce qui en y pénétrant frappe d'abord, ce sont les tapisseries rouges couvertes de sentences qui revêtent les murailles. Au plafond et sur les lanternes qui y sont appendues, se trouvent peints soit des monstres effroyables, soit des horribles supplices de l'ancienne pénalité chinoise. Au fond de la salle, s'élève une estrade à laquelle on accède par douze marches en pierre. C'est là qu'assisté de plusieurs conseillers siège le mandarin. Derrière, magnifiquement vêtus de soie, deux enfants tiennent suspendus au-dessus de sa tête, les insignes de sa dignité. A ses côtés, un porte-éventail attentif à remplir son office. Sur les marches l'estrade de s'échelonnent les ministres subalternes de la justice. Parmi eux se reconnaît le bourreau à sa robe couleur de sang et à son chapeau en fil de fer. D'une main il s'appuie sur un large sabre recourbé, de l'autre sur un formidable bâton de bambou ou pan-tsée. Au pied de l'estrade, l'accusé, la chaîne au cou. Long, sévère, l'interrogatoire qu'il subira. Ses réponses ne sont-elles point satisfaisantes, se refuse-t-il aux dénonciations, aux aveux désirés et demandés, une rude bastonnade lui sera administrée.

D'un étui rempli de batonnets et placé devant lui, le mandarin en tire un qu'il jette au bourreau. Sur le sinistre batonnet se trouve marqué le nombre des coups à frapper. Avec le secours de ses aides, le bourreau se saisit à l'instant de l'accusé qui est violemment jeté ventre contre terre. Sur ses talons sont rabattus ses habits inférieurs, et aussitôt sur la partie la plus apparente du corps mise à un, joue le terrible bambou. Il n'est pas rare de voir alors le patient tomber en défaillance. Ses aveux échappés à l'inconscience et à la douleur n'en sont pas moins recueillis et enregistrés. Mieux encore. Le malheureux qui vient de recevoir une cruelle fustigation, doit s'agenouiller devant le mandarin, se courber par trois fois jusqu'à terre et le remercier de la peine qu'il s'est donnée de le corriger.

G. MARTIN, curé de Pleigne.

(A suivre.)

## Alcoolique sans le savoir

Sous ce titre, le Dr Legrain publie les faits suivants, qu'il nous paraît utile de relever dans ce journal :

J'ai reçu récemment dans mon cabinet un homme, jeune encore, cabaretier de profession, qui venait me demander des avis sur son état jugé inquiétant. Depuis dix-huit mois, il était devenu peu à peu taciturne et préoccupé ; par moments, il avait, sans savoir pourquoi, du dégoût de la vie. Son caractère était devenu acariâtre ; il s'irritait pour le moindre motif ; tout lui portait ombrage et il prenait les gens en grippe. Depuis quelque temps, vers le soir, sa tristesse augmentait, il a des envies de pleurer. La nuit, c'est pire encore ; il a des insomnies. S'il parvient à s'endormir, il est éveillé en sursaut par des cauchemars terribles ; il ne goûte de repos que dans le jour. « Et pourtant, me dit-il, je n'ai aucun souci réel, mes affaires marchent très bien ; j'ai une bonne clientèle : je ne sais à quoi attribuer un pareil état moral qui m'obsède, me fait prendre tout en aversion, et me conduira certainement au suicide, si vous ne l'enrayez. »

— Procédons par ordre, lui dis-je. Vous n'étiez pas ainsi avant d'avoir ouvert votre commerce ?

— Non, monsieur.

— Vous faites sans doute quelques excès de boisson ; vous y êtes obligé par votre genre de

métier, pour tenir compagnie au client ou l'entraîner à la consommation.

— Oh ! non, je suis très *sobre* ; jamais je ne me suis grisé ; je ne suis pas robuste et je sais que cela me ferait mal.

— Voilà qui est bien, repris-je, et vous êtes évidemment sincère. Mais insistons un peu. Que prenez-vous le matin ?

— Un ou deux verres de vin blanc avec du pain.

— Et à vos repas ?

— Du vin rouge.

— Quelle quantité par jour ?

— Je ne dépasse pas un litre et demi.

— A merveille. Dans la journée, vous trinquez parfois avec le client ?

— Evidemment, c'est mon métier ; mais deux ou trois fois au plus.

— Vous prenez tantôt un amer, tantôt un vermouth, tantôt une absinthe ?

— Oui, mais le plus souvent c'est du vin, jamais je ne prends d'alcool.

— Bien. Récapitulons : un verre de vin blanc le matin à jeun, un litre et demi de vin par jour comme régime ordinaire et quelques apéritifs comme extra. Au total : un minimum de deux litres de boissons spiritueuses par jour, soit 200 grammes d'alcool pur, de quoi foudroyer un chien de forte taille. Conclusion : Vous êtes un alcoolique. Ne cherchez pas ailleurs que dans votre hygiène déplorable la cause de votre mal. Soyez sobre et vous guérirez, sinon vous deviendrez fou à brève échéance.

J'ai stupéfait mon homme en lui faisant ce calcul exorbitant auquel il n'avait jamais songé.

Il y a peu de jours, j'étais en bateau avec deux grands gaillards de marins, dont la robustesse m'avait frappé l'an dernier. Je les retrouvais le dos voûté, la face couperosée, les yeux injectés et chassieux, la voix éraillée, très malades, en un mot, malgré un apparente énergie due à un entraînement soutenu. Surpris d'un pareil changement, soupçonnant la vérité d'autant que je les avais vus attablés déjà devant un verre de mauvaise eau-de-vie, hanté par l'éternelle curiosité qui m'anime à l'égard de l'alcoolisme, je les fis jaser longuement sur leur santé.

— Ah ! monsieur, me dit l'un deux la mer use le monde, c'est un chien de métier ; je ne dors plus ; je ne mange plus ; tout ce que je prends, je le rends ; il n'y a que l'eau-de-vie qui me soutienne, sans cela, je ne prendrais rien.

— C'est bien pire pour moi, me dit l'autre. Depuis quelque temps, je suis devenu peureux et je ne puis plus sortir le soir. Dès que la nuit tombe, je suis cloué au sol par une terreur que je ne peux pas définir ; on a été obligé de me ramener l'autre jour.

Il y avait quelque chose de navrant à entendre de pareils gars, qui affrontaient chaque jour les dangers de la mer, accuser des frayeurs dignes à peine d'un enfant, et dont il avait honte.

— Vous êtes malades l'un et l'autre, leur répondis-je, parce que vous buvez en excès, et, malgré la protestation que je vous vois manifester en bonne foi, vous êtes deux alcooliques. On ne vous a jamais vu gris, c'est possible, mais vous n'en êtes pas moins intoxiqués. Votre compte est facile à faire : vous ne mangez pas, et, pour tromper les besoins de votre organisme, vous lui fournissez le matin, au réveil, une bonne ration d'eau-de-vie que vous vomissez souvent, par bonheur. Dans le cours de la journée, aux repas et pendant votre travail, vous absorbez encore la valeur de 2 à 300 grammes de mauvaise eau-de-vie. Le poison surprend votre corps sans défense,

sans soutien ; l'alcool vous donne une énergie factice, vous abîmez votre tempérament au point que j'ai à peine reconnu mes deux marins de l'an dernier. Vous, vous avez une gastrite alcoolique, et vous, vous avez les terreurs du candidat à la folie alcoolique. Vous ignorez votre état et vous demandez ce qu'il faut faire. Eh bien, sachez d'abord que vous buvez trop, ensuite, supprimer le calvados et remplacez-le par le lait, et vous serez surpris du changement.

Ce fut une révélation pour mes deux victimes sincères d'habitudes professionnelles pitoyables. Tels sont les faits : c'est la confession de milliers de gens qui souffrent du même mal. Cherchez dans votre entourage, et dites-moi combien vous connaissez de gens que les mêmes préjugés, que les mêmes erreurs d'hygiène entraînent sur une pente fatale à leur santé. Il tiennent tous les mêmes propos. font tous les mêmes raisonnements. protestent tous de leur sobriété, et tous s'empoisonnent parce qu'ils sont ignorants. Sachez donc, lecteurs, que le poison vous guette à chaque instant, qu'il se mêle à vos aliments, et qu'il vous guette dans toutes les circonstances de votre vie. Sachez qu'il prend les formes les plus attrayantes pour mieux vous trouper. Proclamez-le dans les milieux incultes que vous fréquentez. Vraiment, la vie n'est pas tellement heureuse à l'heure présente, qu'il faille encore trainer à la remorque des maux qu'on pourrait s'éviter. Vous êtes prévenus, lecteurs. A bon entendeur, salut !

## Un livre inconnu

Tombe !... cyclone !... tarnada ! ! !... Depuis huit jours, la dévastation règne dans la boutique du futile Labeledaine, le gros libraire de la place aux Oies... Lui-même a maigri de six livres !... Oui Monsieur !... parfaitement, trois kilos !... à preuve qu'il a été obligé de se mettre des bretelles, rapport à sa culotte qui... enfin, suffit !

Partout ce sont des piles de bouquins qui s'entassent ; une colonne Vendôme d'almanachs du *Bavard* s'effondre au pied d'une tour Eiffel de *Cuisinières bourgeoises* ; on trébuche dans des pyramides de calendriers à effeuiller ; on pique une tête dans une dune de *Bibliothèques roses* ; on se patafoie sur des récits verts, bleus, jaunes, qui sont les nouveautés de l'année.

— Pouvez pas faire attention, vous ! crie une voix de vieille poêle fêlée.

C'est Azémire, la longue et sèche épouse de Labeledaine — telle une queue de billard mariée à une potiron de couche ; — devenue presque aphone à force d'invectiver les commis ; elle tire de son gosier éraillé des rugissements de chat sauvage qui s'étrangle... Malheur à qui lui tombe sous la main !... Celui-là se souviendra du coup de feu des étrennes...

\* \* \*

— Bonjour, mon brave Labeledaine...

— Serviteur, Monsieur le chanoine, vous désirez...

— Feuille de papier à lettres, en dentelles, avec une belle fleur, pour écrire à mon parrain !... répond une fillette de huit ans, qui s'est mis de l'encre jusque dans le cou.

— Monsieur... Monsieur le libraire... il y a vingt minutes au moins que je vous ai demandé deux sous de plumes en ronde... réclame un saute-ruisseau pressé.

— Des images !...

— Des enveloppes !...

— Des pains à cacheter !... Un volume des *Discours parlementaires* !... de la colle à bouche !...

— Voilà !... Voilà !... Voilà !...

\* \* \*

Madame désire ?...

Celle-là doit être une bonne cliente ; ça se voit à l'air approximativement aimable que s'est crue obligée de prendre la patronne, et à ses démonstrations empressées.

— Vraiment, Madame, je suis confuse... confuse absolument !... pas même une chaises à vous offrir !... Labeledaine, tu ne peux pas faire attention !... Enfin !...

— Ne vous tourmentez pas, ma bonne Madame Labeledaine, répond obligeamment l'acheteuse ; c'est un petit malheur auprès de l'embarras où je me trouve...

— Vraiment.

— Oui... Imaginez-vous que j'ai une nièce de onze ans... une enfant charmante... et gâtée !... elle a six tantes et neuf oncles, sans compter les grands parents !... Aussi, depuis six semaines, je me torture la cervelle pour savoir quoi lui offrir... elle a de tout !... de tout !...

— Il faut lui envoyer une nouveauté ; nous avons les *Contes de Nicolas*, les *Aventures d'un...*

— Elle a tout cela !... elle a tout cela !... et puis, ma petite nièce est pieuse, très pieuse ; j'aimerais mieux lui envoyer quelque chose de sérieux...

— Une *Imitation* ?

Elle en a déjà dix-neuf !

— Un *Combat spirituel*, des *Visites au saint Sacrement*... les *Méditations* du P. Tournille, c'est tout récent, et c'est ce qui se fait de plus pieux en valeur...

— Je suis sûre qu'elle doit déjà les avoir... Voyez-vous, je ne voudrais pas l'obliger à faire un échange ; le plaisir de la surprise, c'est tout !...

— Sans doute !

— Il faudrait quelque chose de très bon, de très bien choisi, que personne n'aurait encore songé à lui offrir...

\* \* \*

Le cas était difficile... M<sup>me</sup> Labeledaine eut beau lever vers le plafond ses lotos oculaires, elle ne trouva pas la solution du problème... Labeledaine appelé, arriva, empressé, puis tomba, lui aussi, dans un abîme de perplexité... ce qui permit à la patronne de dire à sa cliente, en haussant les épaules :

— Voyez-vous, Madame, du moment que je n'ai pas trouvé...

— Comment donc faire ?... répétait celle-ci d'un ton désolé.

— Si on écrivait à Paris ?... proposa Labeledaine.

— Mais c'est après demain le jour de l'an !...

— En envoyant une dépêche ?...

— Nous n'arriverions pas encore à temps...

Et un silence morne, un de ces silences implacables qui s'étendent sur une situation désespérée, comme une couche de neige épaisse et glacée sur un champ de bataille abandonné, commençait déjà à étreindre les âmes, quand Labeledaine, timidement, proposa :

— Si j'allais consulter M. le chanoine Lebrichet !...

\* \* \*

Le chanoine Lebrichet était le théologal du chapitre ; c'était un ancien archiprêtre de la collégiale Saint-Firmin ; homme très réputé pour son savoir, la connaissance qu'il avait de son temps, et la netteté de ses décisions. Pour l'ins-